

Rapport d'activité 2018 et perspectives 2019

ACCUEILLIR

LOGER

ACCOMPAGNER

Siège social
41, rue Victor Hugo 92230 Gennevilliers
01.47.33.91.41 // info@lappart-fjt.org


L'APPART
UN TOIT VERS L'AVENIR

LE MOT DU DIRECTEUR

C'est toujours un exercice particulier que celui qui consiste à faire le bilan d'une année d'activité que l'on n'a pas vécu directement, de manière opérationnelle, même si mon histoire avec l'Appart' n'a pas commencé avec ma prise de fonction le 24 mars 2019 !

C'est en même temps la meilleure manière de s'approprier l'activité de l'équipe, d'analyser le public accueilli et son parcours résidentiel, de repérer les partenaires mobilisés et de déterminer les points forts du projet comme les points de vigilance sur lesquels mobiliser notre attention.

De nombreux points forts

Un projet associatif de territoire porté par ses adhérents depuis près de vingt ans et reconnu par ses partenaires. L'ambition initiale de construire une réponse locale à la question de l'accès au logement et à l'autonomie des jeunes est toujours au cœur de l'activité de l'association puisque près de la moitié des résidents accueillis en 2018 sont originaires des cinq villes sur lesquelles nous proposons une offre de logements.

Une équipe pluridisciplinaire impliquée dans le projet, porteuse des valeurs de l'association et rassemblant des professionnels de plusieurs générations afin que les initiatives et projets des plus récents puissent s'appuyer sur l'expérience des plus aguerris. Au cours d'une année compliquée marquée par un changement de direction, l'équipe a su maintenir le cap dans tous les domaines qui constitue notre activité quotidienne : gestion résidentielle, maintenance, accueil et accompagnement des jeunes.

Je tiens à saluer mon prédécesseur Patrick Pannevel qui a porté ce projet durant une vingtaine d'années tout comme son successeur Abdel Bouabdallah qui durant quelques mois a amorcé de nombreux chantiers d'organisation interne sur lesquels nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer.

Des points de vigilance pour guider notre action

L'équilibre économique de notre association est impératif pour permettre à notre projet de perdurer et ainsi maintenir une offre de logement transitoire nécessaire aux jeunes du territoire. Cela passe par la modération et la rationalisation des dépenses et l'optimisation des recettes d'exploitation (taux de vacance, impayés...).

Le trop faible taux de renouvellement de notre population de jeunes résidents doit également nous interpeller. S'il est une conséquence indiscutable d'une tension de plus en plus accrue sur le marché du logement dans la première couronne de la métropole parisienne, nous devons renforcer notre accompagnement à la recherche de solutions de logements pérennes pour les jeunes accueillis tout comme nous devons essayer de prévenir les situations de ruptures (professionnelles, sociales, psychologiques...) qui sont autant de freins au bon déroulement du parcours résidentiel du jeune. Le développement d'animations conviviales de proximité est le complément nécessaire à l'accompagnement individuel pour lutter contre l'isolement des jeunes.

La question du vieillissement d'une partie de notre patrimoine nous amène également à la question du développement. Tout en restant en veille sur de nouvelles opportunités comme les nouvelles places que nous allons ouvrir en 2019 à Villeneuve-la-Garenne, le projet de rénovation du Foyer Félicie, tant attendu et porté par l'OPH et la ville de Gennevilliers devrait nous mobiliser dès cette année 2019.

Vincent BOSC

Directeur

LOGEMENT TRANSITOIRE : UNE ETAPE POUR BEAUCOUP DE JEUNES

Alexandra et Claudie sont chargées d'accueil sur les antennes de Clichy et Gennevilliers.

Elles reçoivent les demandes de logement et gèrent l'accueil téléphonique.

A l'écoute des résidents et des demandeurs, elles sont souvent la première interface de leur interrogations voire de leurs difficultés.

Elles nous expliquent comment elles voient les choses au quotidien :

Alexandra, à Clichy :

L'année 2018 se résume par une forte demande, nous sommes sur environ un an d'attente afin qu'un jeune puisse obtenir un logement au sein de l'Appart'.

Je pense qu'il faudrait pouvoir prioriser certaines situations, notamment les urgences.

Peut-être également, plus accompagner le jeune vers l'autonomie et la recherche de logement afin que le ou la jeune ne dépasse pas les 2 ans autorisés car cela pénalise de réelles situations d'urgence.

Pour résumer, plus de fermeté dans leur contrat de résidence et l'accompagnement.



Claudie, à Gennevilliers :

Les demandes de logement sont toujours aussi nombreuses pour l'année 2018.

Concernant les délais d'attente pour accéder à un logement, on peut noter que ceux-ci se sont allongés. Certains demandeurs peuvent attendre jusqu'à un an. La pression de la part des demandeurs se fait sentir surtout lors des relances téléphoniques mais globalement, les jeunes demandeurs sont relativement patients bien que beaucoup de demandes de logement présentent un caractère urgent (rupture familiale, sans domicile, mobilité professionnelle ...).

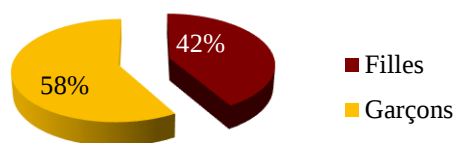
Par ailleurs, concernant les résidents, certains sont présents au sein du foyer depuis plusieurs années. Ils ont des difficultés à trouver un logement extérieur, pour diverses raisons, beaucoup pour des raisons économiques. D'autres espèrent trouver le logement correspondant à leurs attentes, dès leur sortie du foyer et ont des difficultés à accepter une solution intermédiaire. Ce qui allonge les durées de séjour.

Pour beaucoup d'entre eux, les résidents ont besoin d'un accompagnement tout au long de leur séjour, pour pouvoir préparer leur sortie du foyer dans les meilleures conditions.



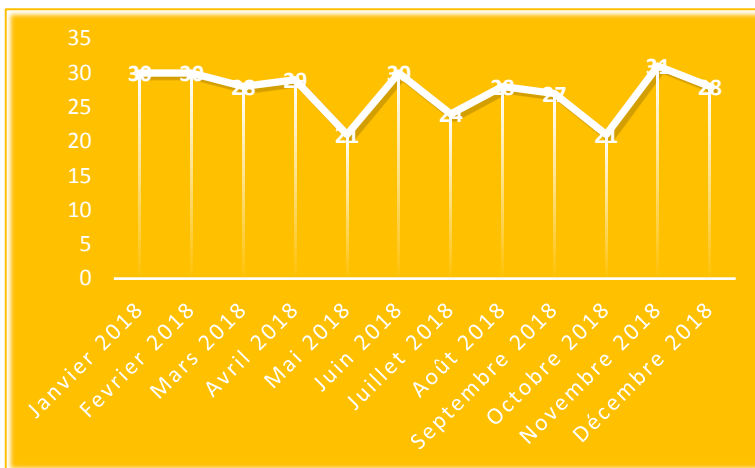
L'APPART' EN QUELQUES

CHIFFRES

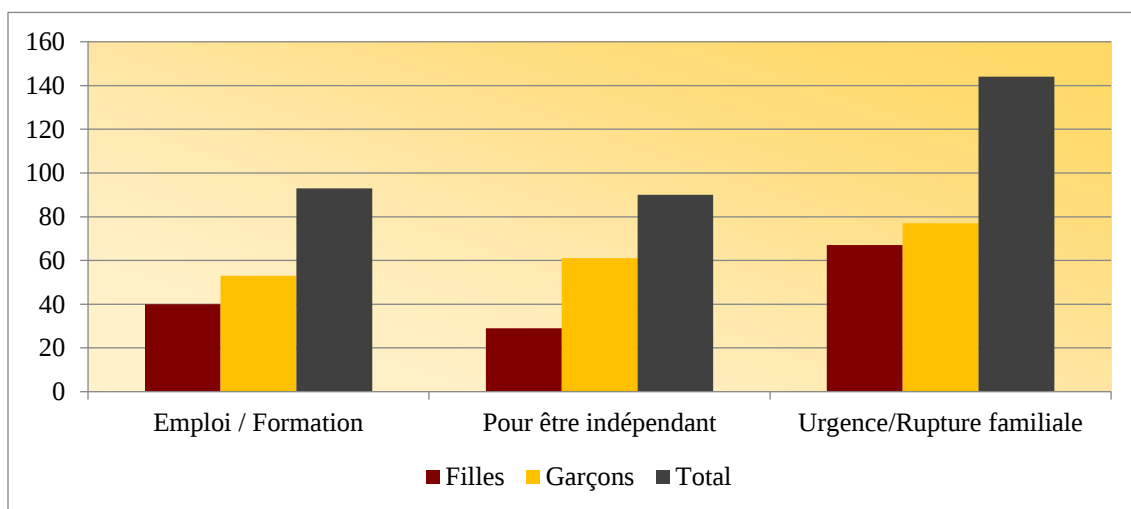


Répartition par genre des dossiers déposés

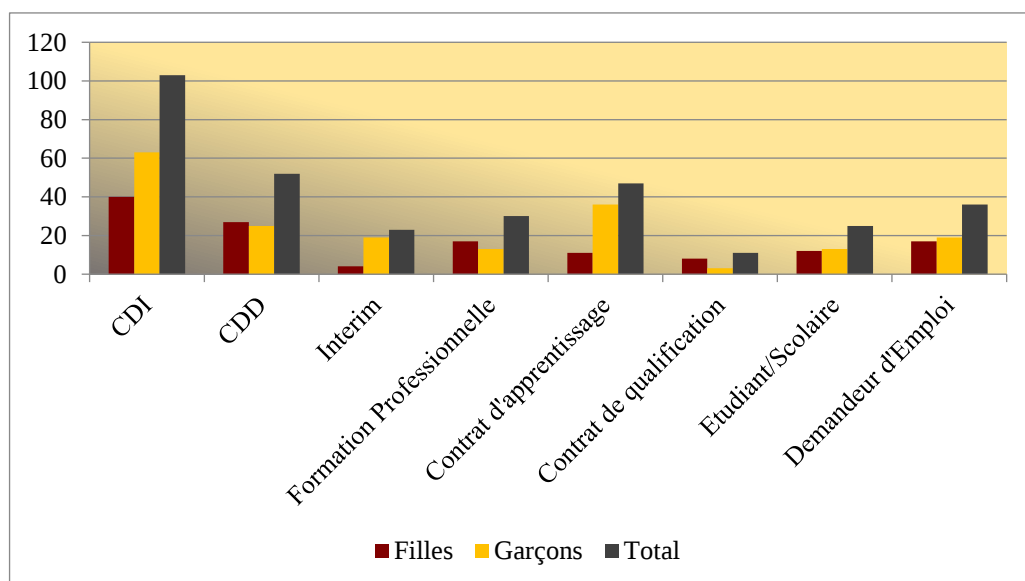
**327 nouvelles demandes
déposées en 2018
(hors-réservataires)**



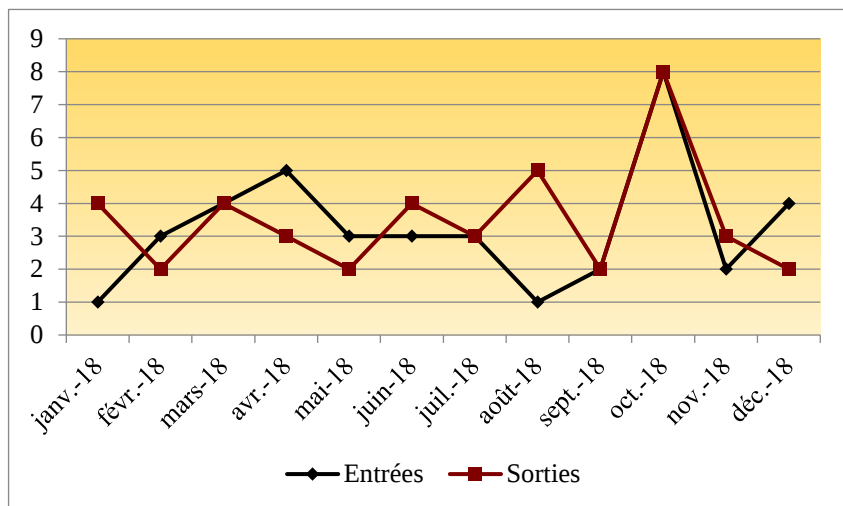
Evolution du nombre de demandes déposées au cours de l'année



Motif de la demande



Situation professionnelle à la demande



217 jeunes logés en 2018

Garçons 56% – filles 44%

66 jeunes sortis

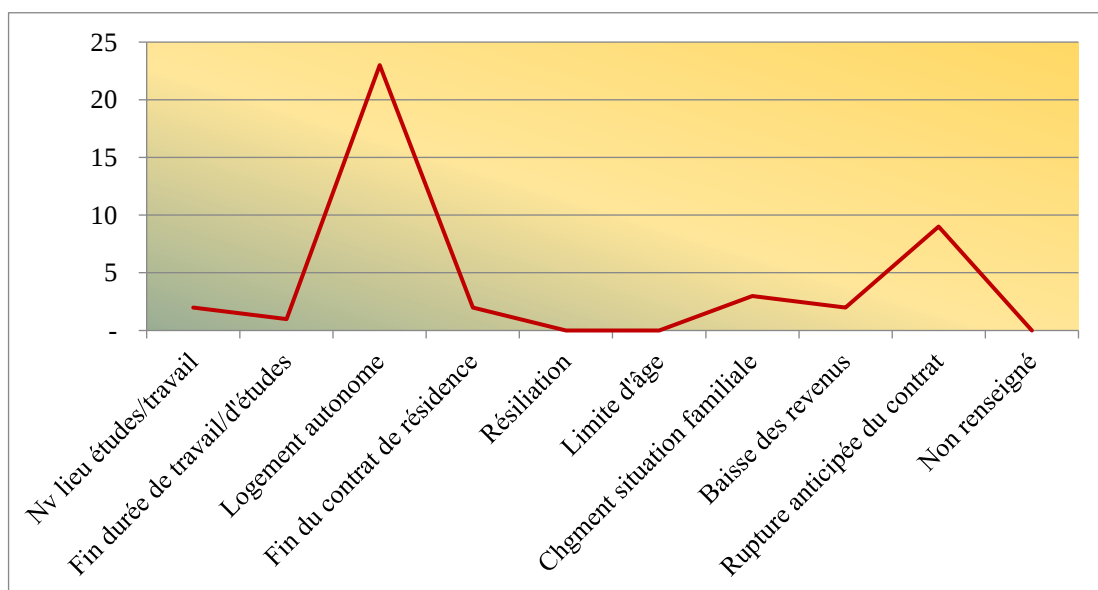
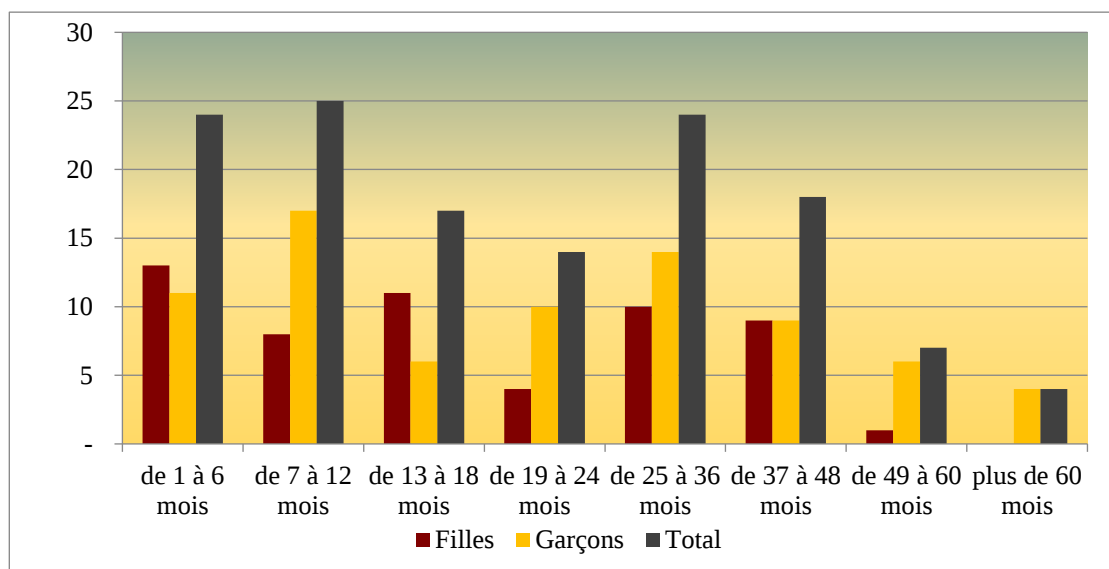
64 jeunes entrés

151 résidents au 31/12/2018

**Evolution des entrées et sorties
au cours de l'année 2018**

**Durée
moyenne de
séjour**

2,1 ans

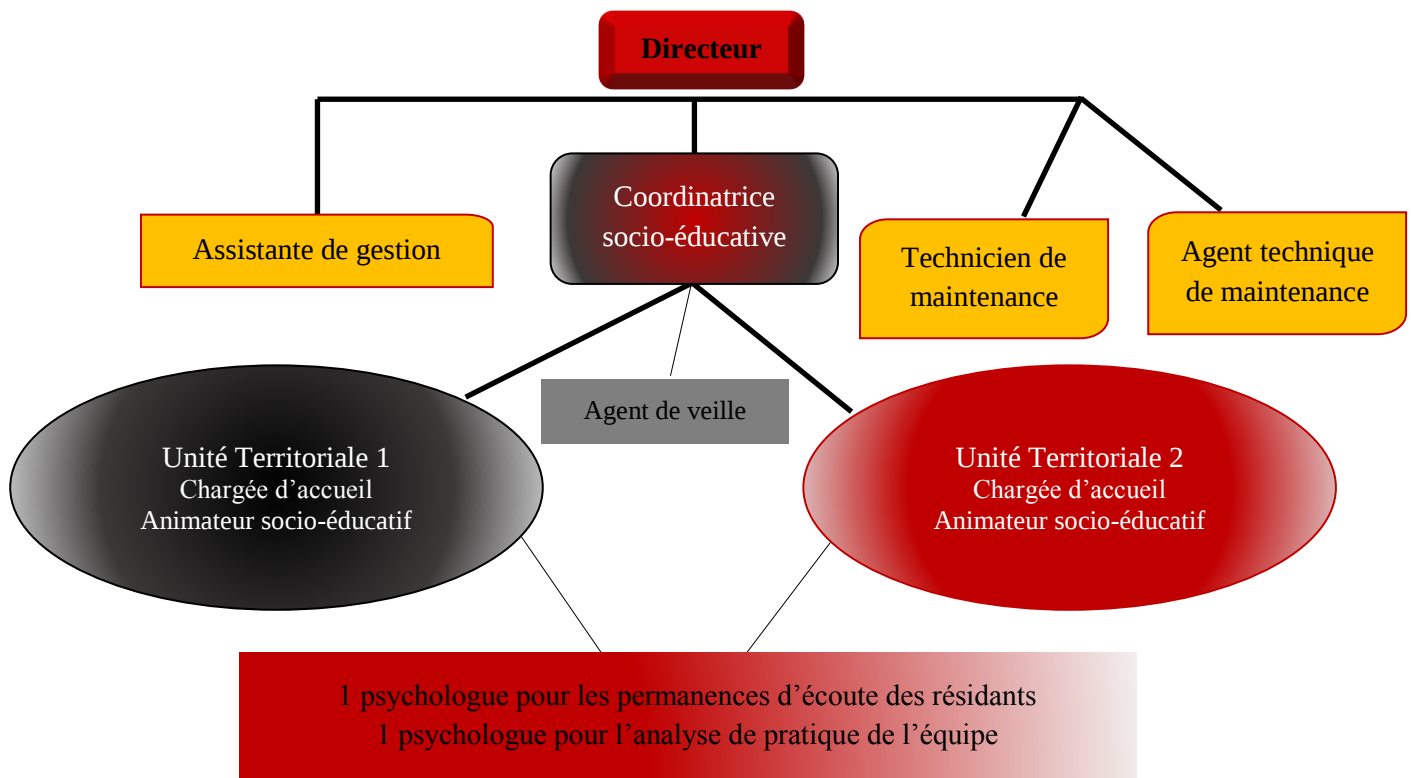


Motif de départ

62% des 66 jeunes sortis en 2018 ont accédé à un logement autonome

40% habitent sur les cinq villes du territoire à leur sortie

UNE EQUIPE DISPONIBLE



L'Appart', c'est une équipe de 10 personnes au service des résidents.

Chacun à son niveau fait en sorte que le séjour de chaque résident se passe le mieux possible.

Que ce soit à l'accueil pour des renseignements, la maintenance pour les soucis techniques du quotidien, ou les animateurs pour accompagner les jeunes, jour après jour.

Même si les membres de l'équipe changent d'une année sur l'autre, l'Appart' met la priorité sur son objectif principal : accompagner les 18-30 ans dans leur parcours résidentiel.

QUELQUES CHANGEMENTS DANS L'EQUIPE DE L'APPART' EN 2018

Après plusieurs mois de vacances sur le poste, l'Appart' a proposé à Alice DESNOES, jusqu'alors animatrice socio-éducative, de prendre les fonctions de coordinatrice socio-éducative.

Elle a été remplacée par Antoine LAVILLE sur le poste d'animateur socio-éducatif, à partir de mars.

Autre évènement majeur de l'année 2018, après plus de 20 ans de service, le Directeur Patrick Pannevel a pris sa retraite en septembre. Il a laissé les rênes de l'Appart' à Abdel Bouabdallah.



L'APPART, IMPLIQUÉ DANS LA FORMATION DES ETUDIANTS



Bien que l'équipe de l'Appart' soit assez réduite, il nous tient à cœur de pouvoir partager notre expérience avec des étudiants du secteur social.

C'est pourquoi en 2018, nous avons accueilli plusieurs stagiaires.

Marie-Thérèse DJIBALENE, en formation de Conseillère en Economie Sociale Familiale à l'Institut Supérieur la Clorivière, a intégré l'Appart' en fin 2017. En 2018, entre janvier et avril, elle a fait partie intégrante de l'équipe de l'Appart'.

Elle a notamment participé à l'accompagnement individuel de certains résidents. Dynamique et autonome, elle a apporté son aide à l'équipe dans la gestion résidentielle quotidienne.

Sa présence sur un temps assez long lui a permis de proposer et de mettre en place des ateliers logements à destination des résidents.

Cf  **Les ateliers logements**



Nous avons aussi accueilli **Clarisse MARSAULT** courant mai 2018. En formation Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, elle a souhaité réaliser une immersion de 3 semaines au sein de l'Appart' pour y découvrir le fonctionnement du Foyer Jeunes Travailleurs, et de façon plus large, la notion de logement transitoire. En effet, en tant que Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, il lui semblait important de pouvoir connaître le dispositif pour ensuite le présenter aux jeunes qu'elle accompagne.

En novembre, nous avons accueilli **Maryam DIAKHITE**. Elle est en formation de Conseillère en Economie Sociale et Familiale, à l'IRTS Parmentier de Paris.

Sur la fin d'année 2018, Maryam a pu découvrir le fonctionnement et le quotidien de l'Appart'.

Elle a notamment participé à l'organisation de la fête de fin d'année, temps fort chaque année à l'Appart'. Elle sera présente jusqu'en mai 2019. Initiée fin 2018, son intervention portera principalement sur des actions santé.



"L'équipe en place m'a permis d'évoluer et de m'épanouir au sein de mes missions.

En effet, j'ai pu apprendre l'organisation et la mise en œuvre d'entretiens individuels et collectifs, ou encore, m'inscrire dans une dynamique partenariale à travers des accompagnements conjoints.

Cette expérience m'a aidé à développer ma propre identité professionnelle: adapter mes pratiques en fonction des situations, avoir un regard professionnel sur certaines situations, mettre en pratique sur le terrain des idées développées durant les cours théoriques... De même, cette expérience m'a conforté dans ma volonté d'évoluer dans le secteur abordant l'insertion par le logement."

Marie-Thérèse DJIBALENE

LA GESTION RESIDENTIELLE

La gestion résidentielle se révèle multidimensionnelle ; on pense en premier lieu aux résidents : la sélection des candidatures, l'admission, la vie au sein de la résidence, la collectivité, tout en ne perdant pas de vue tout ce qui relève de la gestion des logements, des bâtiments.

Bien que L'APPART' ne soit pas propriétaire des logements, un certain nombre de tâches nous incombent pour assurer la pérennité des résidences :

Coordonner et planifier les interventions liées à la maintenance des logements et des bâtiments au sein des résidences en prenant en compte l'organisation et l'emploi du temps des résidents.



Veiller à la réduction de la vacance : dès que l'on sait qu'un logement va se libérer, nous accordons une attention particulière à la recherche d'un nouveau résident, en lien avec l'équipe. 30% des logements sont réservés.

Cf  **Les réservataires**

Point important : il faut se souvenir que l'Appart', c'est 166 places, 5 villes, 10 sites, ... et tout autant de problèmes techniques. Selon le lieu, les soucis rencontrés et les partenaires de travail ne sont pas les mêmes. Entre les déplacements et la multiplicité des tâches, l'équipe de l'Appart', et notamment la maintenance ne chôme pas.



LA MAINTENANCE AU SERVICE DES RESIDENTS

En 2018, l'Appart' a maintenu sa capacité d'accueil avec 166 places (dont 2 logements monoparentaux). Chaque jour apporte son lot de petits soucis techniques auxquels doivent répondre les agents du service maintenance. En évaluant à chaque fois le caractère urgent de la demande, ils essayent de répondre dans les plus brefs délais pour assurer un environnement confortable à chaque résident. Ce service est gratuit pour les résidents.

Des visites techniques sont organisées tous les trimestres. Elles sont réalisées par un agent de maintenance et un animateur socio-éducatif. Ensemble, ils font le tour des logements pour faire la liste des défauts techniques mineurs (ampoules à changer, robinet à fixer, ...) et repérer les besoins plus importants (peinture à refaire, sols à changer, meubles à commander, ...) Les visites techniques ont aussi un objectif éducatif. Cela permet de repérer les problématiques d'hygiène et de mauvaise utilisation des équipements.



Les réservataires



LE SIAO92

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation. Acteur principal de l'accès au logement, il est mandaté par la Préfecture pour centraliser les situations nécessitant un accompagnement vers le logement.

En tant qu'acteur du logement transitoire, l'Appart' se doit de participer à l'accueil des personnes orientées par le SIAO.

Le SIAO est réservataire de 42 places sur les 166.



LA VILLE DE CLICHY

Déjà présent sur la ville de Clichy, c'est tout naturellement que l'Appart' a proposé à la ville de Clichy de participer à la réhabilitation de la résidence Valiton. De ce fait, la Ville dispose d'un droit de réservation sur 4 logements. Parfois, la Ville sollicite la Mission Locale dont le public présente les critères d'admission à l'Appart'.

ACTION LOGEMENT

Fusion des anciens collecteurs 1%, Action Logement accompagne les salariés dans l'accès au logement, notamment les jeunes salariés.

Action Logement a participé en 2014-2015 au financement des réhabilitations des résidences Valiton, Solférino et Oiseaux. A ce titre, il bénéficie donc d'un contingent de 20 logements.



LA VILLE DE COLOMBES

La ville de Colombes a su saisir l'opportunité de la réhabilitation des résidences Solferino et Oiseaux. Leur participation au projet leur a ouvert un droit de réservation sur 3 logements. A l'image de Clichy, la ville de Colombes propose ses logements à la Mission Locale.

CLUB DE PREVENTION LES 4 CHEMINS

Acteur important de la prévention dans les Hauts de Seine, les 4 chemins accompagnent des jeunes au parcours résidentiel souvent compliqué.

En 2014-2015, ils ont aussi participé au financement des réhabilitations des résidences Valiton et Solferino. A ce titre, ils bénéficient donc d'une réservation sur 3 logements : 2 à Clichy et 1 à Colombes.



UNE PROCEDURE PARTICULIERE

Le droit de réservation impose une procédure stricte : à l'annonce du départ d'un résident, nous contactons le réservataire pour lui donner les détails du logement ainsi que la date de disponibilité.

Le réservataire dispose d'un délai de 8 jours pour nous envoyer une candidature. Si la candidature correspond à nos critères d'accueil, nous prenons contact avec le jeune pour organiser la visite du logement. Dans le cas contraire, le réservataire dispose de 3 jours supplémentaires pour nous envoyer une nouvelle candidature.

Si nous n'avons pas de retour de leur part dans le délai, ou en cas d'incompatibilité avec nos critères, nous reprenons la main sur le logement réservé et proposons le logement à quelqu'un de notre liste d'attente.



**10 candidatures
réservataires accueillies au
sein de l'Appart' au cours
de l'année**

L'IMPACT DES RESERVATIONS SUR LA LISTE D'ATTENTE

72 logements sur les 166 places sont réservés. Les candidatures libres ne peuvent donc être positionnées que sur les 94 places restantes.

Si un logement se libère parmi ces derniers, nous sélectionnons dans la liste d'attente les dossiers dont le profil est compatible (ressources correspondant à la redevance mensuelle).

Ajouté à cela la difficulté des résidents à accéder à un autre logement à la fin de leur contrat de résidence, nous constatons que le délai d'attente augmente. Nous incitons fortement les demandeurs à déposer des dossiers dans d'autres foyers pour maximiser leurs chances.

L'ACCOMPAGNEMENT : UNE APPROCHE VARIEE

Les fondamentaux

Le public de l'Appart' et des FJT en général est très précis : personnes âgées de 18 à 30 ans.

Dans le secteur médico-social, les FJT sont les seules structures qui peuvent, légalement, restreindre l'accès à ses services par un critère d'âge.

Si ce critère est précis, les personnes que nous accueillons au sein de l'Appart' sont loin d'être réduite à ce critère. Avec ses 166 résidents, l'Appart' présente une diversité d'origines, de culture, d'expérience, de parcours, ...

A cette image, l'équipe de l'Appart' vise à mettre en œuvre une action variée et « multi-facettes ».

Les animateurs notamment, dans l'accompagnement des résidents au quotidien, mettent en œuvre une pluridisciplinarité pour répondre au mieux à chacun.

L'accompagnement socio-éducatif est au cœur de la mission des FJT.

L'expression de l'URHAJ Ile de France « les FJT, tellement plus que du logement... » correspond ainsi tout à fait aux pratiques de l'APPART'

Les interventions socio-éducatives à l'APPART' se déclinent de deux façons, qui sont interactives et liées : une approche individuelle et une approche collective

Nos actions, qui peuvent osciller entre ces deux approches, appellent à une participation dynamique des jeunes, et sont souvent relayées par des partenariats dans des secteurs diversifiés.

L'approche individuelle

L'intervention socio-éducatif relève de l'ensemble de l'équipe (rappel au règlement intérieur, au respect des personnes et des lieux, valorisation du statut de résident...).

L'accompagnement socio-éducatif est assuré uniquement par l'équipe socio-éducatif (animateurs, éducateurs encadrés par le directeur) Ainsi l'approche individuelle peut se décliner différemment selon les situations.

Elle peut être ponctuelle ou plus longue, elle peut être sollicitée par les résidents ou par l'APPART' :

Ponctuelle : elle est surtout assurée par les Animateurs Socio-Éducatifs, mais parfois également par d'autres membres de l'équipe comme les chargées d'accueil, voire même le directeur à l'occasion.

Dans tous les cas, elle est basée sur une éthique et une déontologie partagées et travaillées en réunion d'équipe globale.

Les suivis longs et renforcés

relèvent de la compétence exclusive des animateurs socio-éducatifs, et pour les cas lourds, du Directeur :

- suivi et accompagnement à la gestion de budget (souvent corrélé à un plan d'apurement de la dette vis-à-vis de l'Appart')
- accompagnement social (souvent en partenariat avec les services sociaux)
- accompagnement à la recherche d'un logement autonome
- accompagnement à la recherche d'emploi / formation (avec les partenaires spécialisés, tels que la mission locale, les BIJ ...)

Les actions collectives

Elles représentent un axe fort des résidences Habitat Jeune-FJT. En effet, c'est durant ces moments que les résidents se rencontrent et que nous pouvons travailler sur les

valeurs fondatrices de notre charte: le respect, l'échange, la mixité, la promotion des compétences, de l'estime de soi...

Les soirées organisées peuvent avoir un objectif socio-éducatif défini ou permettre de favoriser des moments de détente et d'échange. Elles sont, soit ponctuelles, ou liées à un partenariat institutionnel permanent (parfois concrétisé par une convention comme avec AIDES ou l'Espace Santé Jeunes, etc.).

La participation des jeunes

Depuis leur création, les FJT sont des lieux qui offrent un toit aux jeunes, mais qui offrent aussi un cadre pour être accompagné et s'épanouir.

Nous cherchons également à créer un ou des cadres pour que les résidents puissent s'impliquer dans la vie du FJT, donner leur avis, et avoir leur part dans l'organisation du lieu où ils vivent.

Cette « participation » des jeunes est de plus en plus formalisée dans notre association.

Elle ne va pourtant pas de soi. Nombreux sont les freins et les réticences individuelles souvent liées à des histoires de vie et à un fonds de cultures sociales de plus en plus individualistes.



L'ACCOMPAGNEMENT : AU CŒUR DE LA MISSION FJT

Tahar, animateur socio-éducatif sur l'UT1, nous présente son bilan pour l'année 2018

Notre accompagnement durant l'année 2018 était concentré essentiellement sur trois points :

- 1-Aide à la recherche d'un logement autonome
- 2-Aide dans les démarches administratives
- 3- Santé et bien être

① Aide pour accéder à un logement autonome

Comme le séjour à l'Appart' est de «courte durée», deux ans maximum, nous avons mis en place une stratégie qui consiste à mobiliser les résidents dès leur entrée pour qu'ils fassent le maximum de démarches pour trouver un logement autonome.

Déjà avant l'entrée à L'Appart' nous exigeons que le candidat pour un logement à l'Appart' soit inscrit comme demandeur de logement social et possède un numéro unique.

1-L'accompagnement des jeunes résidents dans leurs démarches se fait par un certain nombre de moyens que nous avons mis en place à savoir :

- a) Des entretiens réguliers et des réunions collectives afin de mobiliser le/la jeune et s'assurer qu'il/elle est en train de faire ses démarches

- b) La mise en place des ateliers de recherche logement pour donner au jeune les informations nécessaires concernant ce sujet.

En 2018 plusieurs ateliers ont été mis en place avec l'aide d'une stagiaire préparant le diplôme CESH qui a joué un rôle très important en matière de transmission d'informations relatives au logement et des techniques pour la constitution des dossiers ...Grace à cette accompagnement et cette dynamique nous avons pu aider plusieurs jeunes à faire leurs démarches dans les temps et apprendre comment habiter un logement.

Résultat : 15 jeunes ont quitté l'Appart' pour habiter un logement autonome.

② Aide dans les démarches administratives

Cet accompagnement vise à informer les jeunes résidents concernant leurs droits et les aider à effectuer leurs démarches ou les orienter vers des partenaires spécialisés

Les jeunes nous sollicitent plus concernant les démarches suivantes :

- La constitution des dossiers demande de titres de séjours ;
- La constitution de dossiers demande de logement social ; DALO ;
- Demande de la CMU ; d'APL ; de Loca-Pass ; de Prime d'activité ;
- Demande Mobili-jeune pour les apprentis.

③ Santé et bien-être psychologique

Les entretiens formels et informels avec les jeunes résidents nous permettent de repérer certains problèmes de santé soit d'ordre biologique ou psychologique. Dans les deux cas nous les orientons soit vers un autre établissement de santé partenaire comme l'espace santé jeunes soit vers la psychologue de notre équipe qui assure, au sein de l'Appart', des permanences d'écoute réservées aux jeunes qui souhaitent s'exprimer concernant leurs difficultés d'ordre psychologique afin qu'ils puissent les surmonter et avancer dans leurs parcours.

Nous avons aussi travaillé sur la prévention en profitant des soirées repas organisé au foyer pour évoquer avec les jeunes l'importance de manger équilibré et les risque de la mal nutrition.

Résultat : pour l'année 2018, 5 jeunes ont été orientés vers la psychologue et ayant assisté au moins à une ou deux séances d'écoute psychologique. Et 3 jeunes ont été orientés vers des établissements de santé.



Antoine, animateur socio-éducatif sur l'UT2, nous présente son bilan 2018

En 2018 nous avons proposé aux jeunes résidant de l'UT2 un accompagnement socio-éducatif général, de manière collective et individualisée à la fois.

Tout au long de l'année, nous avons essayé de cibler les nécessités de chaque jeune résidant sur l'UT2 afin de leur offrir le meilleur accompagnement.

Pour cela, nous avons divisé notre travail en trois axes :

❶ Travailler avec les jeunes sur leur stabilité professionnelle, essentielle dans leur vie, mais aussi sur leur situation administrative, le tout lors de nombreux entretiens individuels.

❷ Organiser des animations collectives (repas, soirées jeux,...) afin de créer du lien entre les résidants eux même et notre équipe. Nous avons repris ces activités en fin d'année.

❸ Grâce aux deux premiers axes nous avons pu travailler à la recherche de logement autonome avec les résidants.

Nous avons aussi essayé d'être au plus proche de nos partenaires de terrain afin d'améliorer notre suivi de chacun de nos résidant, même si certains d'entre eux sont très fuyants.

En 2018, nous avons récupéré une équipe socio-éducatif complète, ce qui nous a permis de relancer notre travail au maximum, de bien réaliser le suivi des nouveaux arrivants et de renouer contact avec certains résidants présents depuis plus longtemps afin de travailler ensemble à leur sortie.

Reste que comme depuis un certain temps, la recherche de logement autonome pour les jeunes travailleurs n'étant pas si facile, entre le parc social qui est complet et le parc privé qui durcit ses conditions d'accès, notre action encore plus compliquée.

Et



Pour l'année prochaine, Tahar suggère de viser à :

- Donner plus de place, dans le planning de nos actions, à la prévention en s'appuyant sur l'apport des professionnels dans le domaine.
- Varier les actions d'animation collective pour toucher les différents besoins des jeunes : santé, logement, loisir, accès aux droits...
- Se donner le temps pour assurer un suivi individualisé afin d'optimiser notre action auprès de nos jeunes résidents
- Renforcer et entretenir les liens avec nos partenaires et les impliquer dans des thématiques proposées aux jeunes afin de les aider dans leurs parcours d'insertion.

De son côté, Antoine voit l'année prochaine ainsi :

En 2019, nous projetons de continuer sur notre lancée de fin 2018. Nous voulons travailler assidument avec chacun des jeunes à leurs projets, qu'ils soient professionnels ou personnels. Il faudra donc poursuivre les actions collectives mais aussi s'obliger à rencontrer régulièrement tous les jeunes lors d'entretiens individuels afin d'améliorer le suivi et l'accompagnement au sein de L'appart.

L'idée principale est que lorsqu'un jeune entre à L'appart, il se mette dans une dynamique de suivi personnalisé « obligatoire ». Pour cela nous devons avoir des nouvelles régulièrement de chacun des résidants de l'UT2, même si certains nécessitent un accompagnement plus poussé que d'autres.

Nous devons aussi nous améliorer dans l'accompagnement de recherche de logement autonome, chose qui doit être présente continuellement dans l'esprit des résidants. C'est seulement ainsi, en faisant en sorte que les jeunes présents dans notre foyer trouvent un logement autonome plus rapidement, que nous pourrons permettre à d'autres jeunes qui attendent un logement de bénéficier de nos services.



Les ateliers logement

Marie-Thérèse DJIBALENE, stagiaire CESF, a mis en place des ateliers logement entre janvier et avril 2018.

OBJECTIF des ateliers : proposer aux résidants un espace unique pour mettre en œuvre leurs démarches de recherche de logement



Sur chaque antenne et plusieurs fois par mois, Marie-Thérèse a invité les résidants à se retrouver pour des soirées spéciales sur le logement.

Si les premiers ateliers avaient pour but de déterminer les problématiques rencontrées par les jeunes, les suivants ont permis la création de petits groupes de résidants qui faisaient le point sur leurs démarches et s'entraidaient

Il apparaît que les résidants ne disposent pas des informations nécessaires pour mener une recherche active de logement. En effet, beaucoup se contentent de déposer une demande de logement social et attendent une proposition.

Peu de résidants font des recherches de logements privés. De réputation, les logements privés sont plus chers que dans le social.

De plus, les résidants n'ont pas de garant à présenter. Ils pensent donc ne pas pouvoir accéder au logement privé. Depuis 2017, le dispositif Visale permet aux jeunes de moins de 30 ans de bénéficier d'un garant non-physique.

Avec l'accompagnement de Marie-Thérèse et l'appui du groupe, chaque résidant a pu avancer dans ses démarches et multiplier les possibilités. Ils ont compris qu'il ne faut pas attendre un logement. Il est important de « frapper à toutes les portes » et accumuler les demandes : logement social et logement privé, dossier à la Mairie et chez le bailleur, Action Logement et recherche en agences, ...

Plusieurs résidants ont aussi pu monter un dossier DALO : Droit Opposable Au Logement. L'aspect transitoire du logement en FJT permet aux jeunes d'obtenir le caractère prioritaire à leur recherche de logement.



BIEN-ETRE ET MIEUX ETRE : UN OBJECTIF A PART ENTIERE

Des permanences d'écoute psychologique, en partenariat avec le cabinet associatif ISHA sont organisées chaque mercredi soir. Nous avons réalisé 34 permanences d'écoute avec notre intervenante psychologue dont 19 sur l'UT1 et 15 sur l'UT2. 14 résidents ont pu bénéficier de ces permanences sur 16 rendez-vous.

Pour faciliter le planning et mieux identifier les lieux d'écoute, nous avons concentré les lieux de permanences sur les antennes et sur la résidence Félicie.

Certains résidents présentent encore une réticence : une partie d'entre eux a déjà rencontré plusieurs psychologues et ne souhaite pas continuer ; d'autres ont beaucoup d'a priori et répondent qu'ils ne sont « pas fous ».

Ceux qui prennent rendez-vous en sont très satisfaits et reprennent rendez-vous.



Maria-Cristina nous parle des permanences d'écoute en 2018 :

« L'espace d'accueil et d'écoute que j'anime au sein de l'Appart en tant que Psychologue, est un lieu ouvert à tous les jeunes résidents qui ont des difficultés, des questions et qui ont besoin d'en parler. L'écoute est individualisée, anonyme et gratuite dans un cadre souple et ouvert caractérisé par l'absence de marquage et de jugement.

Cela implique une attention portée à chaque personne singulière au sein de l'institution.

Les motifs et les conditions d'arrivée au foyer nous confrontent à des problématiques sociales, psychologiques et éducatives souvent liées à une histoire traumatique ou carencielle, à des situations de placement, à une position sociale précaire et démunie, à des situations interculturelles, à l'âge et à la singularité du sujet.

La confrontation au monde réel, l'urgence de devenir autonome, cela peut produire des repliements sur le territoire de leur chambre, comme une enveloppe vitale dont ils veulent maîtriser les entrées. Cette sensibilité a un vécu intrusif, ne serait-ce que par le regard de l'autre qui peut certaines fois, rendre difficile, voire très complexe l'approche du jeune.

Les problématiques rencontrées relèvent en général de soucis d'insertion, d'autonomisation, d'orientation professionnelle, de communication avec la famille, les amis et le partenaire, de maltraitance, de santé, d'isolement, et quelque fois, de troubles psys importants.

Il est essentiel de veiller, par tous les dispositifs à ce que, sous l'effet du déracinement, du manque de perspective d'intégration sociale et culturelle et de souffrance psychique majeure, n'apparaisse pas un effondrement psychique qui pourrait avoir de conséquences malheureuses pour le jeune. »



Le concours photos

Courant mars 2018, nous avons proposé aux résidents de réaliser un concours photos. Ils devaient prendre leur logement, leur bâtiment ou bien les espaces collectifs.

OBJECTIF : voir l'Appart' à travers les yeux des résidents

16 résidents ont participé et nous ont proposé **une quarantaine de photos**. Une soirée d'élection des meilleures photos a été réalisée le 28 mars 2018. Les résidents ayant fait les cinq plus belles photos ont gagné des chèques KADEOS.



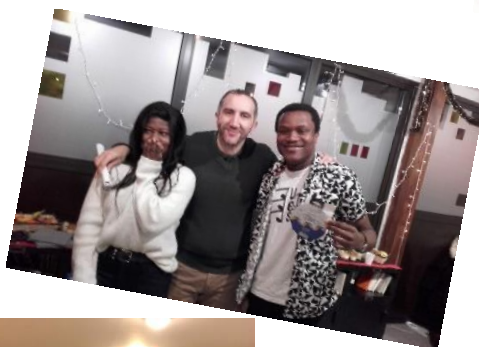
L'APPART' : UN LIEU DE VIE COLLECTIVE

Les résidents de l'Appart' bénéficient de logements sur 5 villes différentes. Ils n'ont donc pas tous la possibilité de se croiser en rentrant chez eux le soir, comme cela se passe dans d'autres foyers.

C'est pourquoi nous organisons des temps conviviaux en soirée dans les antennes.

Les résidents aiment partager leurs bonnes recettes et leurs spécialités c'est pourquoi ils se retrouvent souvent autour d'un repas.

La fête de fin d'année



En 2018, nous avons pu retirer 17 paniers de légumes BIO auprès de l'AMAP. Distribués aux résidents, ces légumes ont pu aussi servir à la réalisation d'un repas commun lors de soirées conviviales.

La feuille de route 2019

(Présentée au conseil d'administration du 4 avril 2019)

Organisation fonctionnelle

- Gagner en efficience au quotidien pour dégager du temps socio-éducatif : mise à plat des process d'organisation interne et d'échange d'informations, séminaire d'équipe le 21 mai.
- Mise en place de nouveaux outils d'organisation

Accompagnement socio-éducatif

- Renforcer la veille sur les situations des jeunes pour mieux anticiper les éventuelles ruptures,
- Développer les actions d'animation de proximité pour lutter contre l'isolement des jeunes,
- Renforcer le co-accompagnement avec les différents partenaires
- Réfléchir à de nouveaux outils de communication numérique avec les jeunes et de nouvelles thématiques d'intervention (développement durable...)

Développement

- Développer le nombre de places : reprise des 5 appartements partagés de VLG
- Préparer la réhabilitation du Foyer Félicie
- Rechercher d'autres opportunités sur le territoire

Equilibre économique

- Revue de chaque poste de dépenses pour dégager des économies potentielles
- Optimisation des outils de garantie de loyer (nouveau dispositif VISALE, dispositif de sécurisation de la FAS)
- Maintien du niveau de soutien public de l'accompagnement : prestation de services CAF, appropriation de la nouvelle convention avec le département...

Une thématique transversale : la gestion des ressources humaines

- Construire les modes d'organisation et les projets collectivement afin que chaque pôle se sente impliqué dans le projet commun (socio-éducatif, technique et administratif)
- Accompagnement au changement (formation individuelle ou collective)

Nombre de jeunes ayant séjourné dans le FJT au cours de l'année :

217

Estimation de la durée moyenne des séjours, en jours et en mois pour les résidents sortis du FJT au cours de l'année : 784 jours (2,1 an)

Situation au 31/12/2018 des jeunes ayant séjourné dans l'année

	F	H	T	%
Nombre de jeunes salariés qui travaillent, en activité, et dotés d'un contrat de travail	63	75	138	63,6%
Nombre de jeunes en alternance (apprentis, contrat de professionnalisation)	4	18	22	10,1%
Nombre de jeunes stagiaires de la formation professionnelle	4	1	5	2,3%
Nombre de jeunes en contrats aidés			0	0,0%
Nombre de jeunes demandeurs d'emploi	17	22	39	18,0%
Nombre de jeunes scolaires et étudiants	5	4	9	4,1%
Non renseigné	3	1	4	1,8%
Total	96	121	217	100,0%
%	44,2%	55,8%	100,0%	

Population ayant séjourné dans les logements

Combien de jeunes ont résidé dans les logements au cours de l'année

	F	H	T	%
Jeunes sortis au cours de l'année	29	37	66	30,4%
Jeunes présents au 31 décembre 2018	67	84	151	69,6%
Total	96	121	217	100,0%

Types particuliers de séjours

	F	H	T
Nombre de jeunes qui ont réalisé un séjour fractionné	0	0	0
Nombre de jeunes qui ont réalisé leur séjour en colocation ou en cohabitation	8	7	15

Origine résidentielle

	F	H	T	%
Communes du FJT ou du CLLAJ	44	57	101	46,5%
Regroupement local (communauté d'agglo, commune, pays)	0	0	0	0,0%
Autre commune du département	11	20	31	14,3%
Autre département de la région	36	36	72	33,2%
Autre région métropolitaine	5	4	9	4,1%
Outre-mer	0	0	0	0,0%
Union Européenne	0	0	0	0,0%
Autre pays	0	4	4	1,8%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	96	121	217	100,0%

Communes du territoire

Ville	Asnières	Colombes	Clichy	Gennevilliers	Villeneuve-la-Garenne	Total
Nombre de jeunes	24	24	32	16	5	101
%	23,8%	23,8%	31,7%	15,8%	5,0%	100,0%

Dernier logement utilisé avant l'entrée

	F	H	T	%
Logement autonome (propriétaire, locataire ou co-locataire)	7	2	9	4,1%
Sous-location, bail glissant	0	0	0	0,0%
FJT, résidence sociale	9	15	24	11,1%
Autre institution	0	0	0	0,0%
Meublé	0	0	0	0,0%
Hôtel	7	14	21	9,7%
Chez le ou les parents	14	14	28	12,9%
Chez un tiers (famille, amis)	37	42	79	36,4%
CHRS et accueil d'urgence	7	20	27	12,4%
Logement très précaire (camping, squat)	0	0	0	0,0%
Sans logement	15	14	29	13,4%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	96	121	217	100,0%

Raisons de choix d'un FJT des jeunes entrés dans l'année 2018

	F	H	T	%
C'est plus pratique,...	1	1	2	3,1%
Dans l'urgence après rupture familiale	15	6	21	32,8%
Envoyé par un tiers (ASE, PJJ,...)	1	2	3	4,7%
Etre plus indépendant	7	15	22	34,4%
Pas d'autres solutions de logement	2	7	9	14,1%
Pour habiter là où vivent d'autres jeune		1	1	1,6%
Se rapprocher du lieu de travail	1	5	6	9,4%
Total	27	37	64	100,0%

Âge des jeunes à l'entrée

	F	H	Total	%
Moins de 18 ans	0	3	3	1,4%
18 à 19 ans	8	22	30	13,8%
20 à 21 ans	20	20	40	18,4%
22 à 23 ans	19	26	45	20,7%
24 à 25 ans	18	22	40	18,4%
26 à 30 ans	31	28	59	27,2%
Total	96	121	217	100,0%

Niveau scolaire des jeunes

	F	H	Total	%
VI	1	6	7	3,2%
V	35	58	93	42,9%
IV	33	36	69	31,8%
III	12	10	22	10,1%
II	15	10	25	11,5%
Non renseigné		1	1	0,5%
Total	96	121	217	100,0%

Nature des ressources à l'entrée

	F	H	Total	%
Aucune ressource	1		1	0,5%
Liées à leur activité	88	107	195	89,9%
Non renseigné par le Résident		1	1	0,5%
Relevant de l'aide à la personne	7	13	20	9,2%
Total	96	121	217	100,0%

Montant des ressources à l'entrée

Montant des ressources	F	H	Total	%
Moins de 150 €	7	15	22	10,1%
de 151 € à 305 €	2	1	3	1,4%
de 306 € à 460 €	2		2	0,9%
de 461 € à 610 €	3	4	7	3,2%
de 611 € à 765 €	11	7	18	8,3%
de 766 € à 915 €	9	14	23	10,6%
de 916 € à 1065 €	12	22	34	15,7%
Plus de 1065 €	50	58	108	49,8%
Total général	96	121	217	100,0%

Durée du séjour des jeunes sortis dans l'année

	F	H	Total	%
Moins d'une semaine				0,0%
Entre une semaine et moins d'un mois		1	1	1,5%
Entre un mois et moins de trois mois			0	0,0%
Entre trois mois et moins de six mois	1	2	3	4,5%
Entre 6 mois et moins d'un an	7	6	13	19,7%
Entre un an et deux ans	8	8	16	24,2%
Plus de deux ans	13	20	33	50,0%
Total	29	37	66	100,0%

Raison du départ du logement

	F	H	Total	%
Baisse des ressources	1	2	3	4,5%
Changement situation familiale (couple,	5		5	7,6%
Expulsion, rupture du contrat de résid..	3	6	9	13,6%
Fin de contrat de travail, formation...		1	1	1,5%
Fin du contrat de résidence	2	1	3	4,5%
Non renseigné par le résident		4	4	6,1%
Nouveau lieu d'etude, formation, travail	2		2	3,0%
Par insatisfaction		1	1	1,5%
Pour habiter un logement plus autonome	15	19	34	51,5%
Transfert au sein du FJT	1	3	4	6,1%
Total	29	37	66	100,0%

Situation de logement à la sortie

	F	H	Total	%
Chez le ou les parents	2	2	4	6,1%
Chez un tiers (famille, amis)	5	3	8	12,1%
FJT, résidence sociale	1	3	4	6,1%
Logement autonome	20	21	41	62,1%
Non renseigné par le résident	1	7	8	12,1%
Sans logement		1	1	1,5%
Total	29	37	66	100,0%

Lieu de destination à la sortie

	F	H	T	%
Communes du FJT ou du CLLAJ	11	16	27	40,9%
Regroupement Local (comunauté d'agglo, de commune, de pays)	0	0	0	0,0%
Autre commune du département	3	6	9	13,6%
Autre département de la région	7	6	13	19,7%
Autre région métropolitaine	4	0	4	6,1%
Outre-mer	0	0	0	0,0%
Union Européenne	0	0	0	0,0%
Autre pays	2	0	2	3,0%
Non renseigné	2	9	11	16,7%
Total	29	37	66	100,0%

• L'équipe de l'Appart'

Claudie A stre	<i>Chargée d'accueil</i>
Makan B aradji	<i>Agent technique de maintenance</i>
Vincent B osc	<i>Directeur</i>
Alice D esnoes	<i>Coordinatrice socio-éducative</i>
Alexandra D ufresne	<i>Chargée d'accueil</i>
Myriam L aloui	<i>Assistante de gestion</i>
Antoine L aville	<i>Animateur socio-éducatif</i>
Dhafer S alhi	<i>Agent de veille</i>
Tahar S limani	<i>Animateur socio-éducatif</i>
Patrice S zwarc	<i>Technicien de maintenance</i>

NOS PARTENAIRES

• L'insertion



• La santé



• La culture



• Le logement



• Service Public



• Le réseau



• Les bailleurs



Et le soutien de

